

SÉANCE ordinaire

Le 4 JUIN 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 4 juin 2018, à 19 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat, Richard Duguay, Donald Vachon et Gaétan Daraïche

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

180604.186 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu et d'adopter les points suivants à l'ordre du jour :

- Club nautique – travaux de dragage;
- Appui - Projet de zone scolaire et de corridor cyclable;
- ADJ Newport – Utilisation de l'aréna de Newport;
- Avis de motion – Règlement concernant la construction de pistes cyclables et d'une fresque, et un emprunt n'excédant pas 250 000\$ à ces fins;
- Mandat au procureur – Dossier madame Monique Lambert;
- Inscription - Congrès FQM;
- Avis de motion – Règlement concernant la réalisation de travaux de réfection au Centre sportif Clément-Tremblay de Chandler, et un emprunt n'excédant pas 3 600 000\$ à ces fins
- Passage pour piétons – Chemin de la plage;

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
3. **CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES**
 - 3.1 CORRESPONDANCE
 - 3.2 DEMANDES
 - 3.3 AFFAIRES NOUVELLES
4. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour 2017 ;
 - 4.3 Politique MADA – Adoption et nomination du comité exécutif ;
 - 4.4 Signataires – Entente de collaboration – Réalisation et surveillance des travaux de reconstruction de la route 132 – Quartiers Pabos Mills et Newport ;
 - 4.5 Signataires – Quai de Chandler – Entente de prétransfert des installations portuaires ;

- 4.6 Embauche – Projet FAIR 2018 ;
- 4.7 Embauche journalier saisonnier en horticulture ;
- 4.8 Embauche – Journalier temporaire ;
- 4.9 Embauche – Préposé au complexe sportif ;
- 4.10 Le rendez-vous québécois du loisir rural à Chandler ;
- 4.11 Signataire – Protocole pour l’acquisition de structures gonflables WIBIT pour la piscine du complexe sportif de la ville de Chandler ;
- 4.12 ~~Adoption – Règlement numéro V-211-2018 concernant un emprunt pour la mise en place d’une piste cyclable, secteur rue de la Plage, quartier Chandler ;~~
- 4.13 Adoption du règlement V-212-2018 concernant le code d’éthique et déontologie des élus municipaux de la ville de Chandler ;
- 4.14 Embauche – Madame Kim Duffy – Directrice du service des finances ;
- 4.15 Radiation – Prêt Site Mary travers dite : La Bolduc ;
- 4.16 Octroi de contrat – Nettoyage de la plage à Newport – Entretien paysager et déneigement Godin Enr.;
- 4.17 Service des loisirs – Salaire instructeur et animateur tennis ;
- 4.18 Loi sur l’équité salariale - Recommandation de paiement ;
- 5. **PROPOS DU MAIRE**
- 6. **PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**
 - 6.1 Période de questions de l’assemblée.
 - 6.2 Levée de l’assemblée

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

180604.187 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018 et des séances extraordinaires des 14 et 28 avril 2018.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

180604.188 CLUB NAUTIQUE – TRAVAUX DE DRAGAGE

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil accepte de verser une somme supplémentaire de 3 500 \$ au Club nautique de Chandler afin de leur permettre d’embaucher les ressources nécessaires pour finaliser les travaux de dragages indispensables à la continuité des opérations de l’organisme.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

180604.189 APPUI - PROJET DE ZONE SCOLAIRE ET DE CORRIDOR CYCLABLE

CONSIDÉRANT que depuis quelques années, on constate un engouement des élèves et enseignants à utiliser leur vélo ou la marche pour se rendre à l’école primaire située à Pabos;

CONSIDÉRANT qu’aucune signalisation ne permet d’adopter ce mode de déplacement de façon sécuritaire :

CONSIDÉRANT que le projet de zone scolaire s’harmonise en conformité avec la *politique de développement*

et de l'optimisation du sport et de l'activité physique de plein air de la MRC, sa mission, ses axes, ses orientations ainsi que ses engagements ainsi qu'avec l'axe de développement du transport actif et d'attrait pour les nouvelles familles du nouveau plan d'urbanisme soumis en avril 2018;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil donne son appui au comité d'embellissement et de revitalisation urbaine de Chandler pour l'aménagement en bonne et due forme d'un corridor cyclable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180604.190 ADJ NEWPORT – UTILISATION DE L'ARENA DE NEWPORT:

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil accepte que le Club ADJ de Newport utilise l'aréna de Newport pour le « party de la nouvelle année » qui se tiendra le 31 décembre 2018 et ce, en conformité avec la réglementation d'usage de la ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180604.191 AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT CONCERNANT LA CONSTRUCTION DE PISTES CYCLABLES ET D'UNE FRESQUE, ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 250 000\$ A CES FINS

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Denis Pelchat qu'à une prochaine séance du conseil il y aura présentation d'un règlement concernant la construction de pistes cyclables et d'une fresque, et un emprunt n'excédant pas 250 000 \$ à ces fins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180604.192 MANDAT AU PROCUREUR – DOSSIER MADAME MONIQUE LAMBERT

CONSIDÉRANT la résolution numéro 140609.174 par laquelle le Conseil autorisant le service Urbanisme et Environnement à donner des constats d'infraction à madame Monique Lambert, cette dernière contrevenant au règlement de zonage numéro 2006-Z-001 de la Ville de Chandler en gardant des chevaux dans une zone où cet usage est prohibé ;

CONSIDÉRANT que depuis ce temps, la situation perdure et qu'il y a lieu d'intervenir pour faire cesser cet usage prohibé ;

CONSIDÉRANT le refus de madame Monique Lambert de collaborer malgré les avis transmis à cette époque ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu qu'un mandat soit donné à Me William Assels afin que ce dernier prenne toutes les démarches requises pour faire cesser cet usage dérogatoire dans une zone résidentielle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180604.193 INSCRIPTION - CONGRES FQM

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que les personnes suivantes soient et sont autorisées à participer au congrès de la FQM qui se tiendra du 20 au 22 septembre 2018 au Palais des congrès de Montréal :

- Louissette Langlois, maire
- Donald Vachon, conseiller
- Bruno-Pierre Godbout, conseiller

Il est également résolu que madame Annick Cotton, adjointe administrative et aux communications soit autorisée à procéder à l'inscription des représentants désignés et à la location de l'hébergement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180604.194 AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT MODIFIANT LE RÉGLEMENT NUMÉRO V-199-2017 CONCERNANT LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉFECTION AU CENTRE SPORTIF CLÉMENT-TREMBLAY DE CHANDLER, ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 3 600 000\$ À CES FINS

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Denis Pelchat qu'à une prochaine séance du conseil qu'il y aura présentation d'un règlement modifiant le règlement V-199-2017 concernant la réalisation de travaux de réfection au Centre sportif Clément-Tremblay de Chandler, et un emprunt n'excédant pas 3 600 000\$ à ces fins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180604.195 PASSAGE POUR PIÉTONS – CHEMIN DE LA PLAGE

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu de mandater le service des travaux publics de la Ville de Chandler pour procéder à l'installation d'un passage pour piétons dans le secteur de la 3^e plage à Pabos Mills, près de l'entrée du Bourg de Pabos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180604.196 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu, d'approuver les comptes à payer représentant pour le journal des achats du mois de mai 2018 un montant de 602 954.98 \$ et de 78 762.75 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180604.197 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR 2017

Il est unanimement résolu que ce conseil prenne acte du dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année financière 2017.

Il est également résolu d'approuver le paiement de la facture numéro FAC1696040 de RCGT au montant de 20 235,60 \$, toutes taxes comprises, concernant la vérification des états financiers et la préparation du rapport financier au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180604.198 POLITIQUE MADA – ADOPTION ET NOMINATION DU COMITÉ DE SUIVI

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler veut offrir une meilleure

qualité de vie aux aînés, en favorisant leur pleine participation à la vie municipale et en reconnaissant la richesse de leur contribution dans la communauté;

CONSIDÉRANT que depuis plusieurs mois un comité de pilotage s'affaire à la planification et à la réalisation de la démarche MADA;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil adopte la Politique MADA et son plan d'action 2018-2021 qui seront déposés au Ministère de la Famille et des aînés selon les modalités de l'entente signée.

Il est également résolu de déléguer les personnes suivantes pour :

Le comité de pilotage:

Ghislain Thériault	Bruno-Pierre Godbout
Nicole Duguay Huard	Jo-Annie Castilloux
Yolande Cyr	Gaétanne Mauger
Amandine Chapelle	Louise Meunier

Le comité de suivi du plan d'action :

Ghislain Thériault	Jo-Annie Castilloux
Nicole Duguay Huard	Gaétanne Mauger
Yolande Cyr	Ginette Meunier
Amandine Chapelle	Louise Meunier
Bruno-Pierre Godbout	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180604.199 SIGNATAIRES – ENTENTE DE COLLABORATION – RÉALISATION ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA ROUTE 132 – QUARTIERS PABOS MILLS ET NEWPORT

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que le Conseil accepte l'entente de collaboration pour la réalisation et surveillance des travaux de reconstruction de la route 132, quartiers Newport et Pabos Mills.

Il est également résolu que ce conseil autorise madame Louisette Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Chandler ladite entente de collaboration entre le gouvernement du Québec (ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports) et la ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180604.200 SIGNATAIRES – QUAI DE CHANDLER – ENTENTE DE PRÉ-TRANSFERT DES INSTALLATIONS PORTUAIRES

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Chandler l'entente pour le prétransfert des installations portuaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180604.201 EMBAUCHE – PROJET FAIR 2018

CONSIDÉRANT les nombreux travaux à effectuer sur le territoire de la ville de Chandler pendant la période estivale;

CONSIDÉRANT l'aide financière accordée à la ville de Chandler dans le cadre du programme FAIR;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu ce conseil recommande l'embauche des personnes suivantes dans le cadre du programme FAIR :

Nom de l'employé	Taux horaire	Période (40 h par sem.)
Stéphane Lantin, menuisier	18 \$	16 semaines
Réal Grenier, journalier	15 \$	16 semaines

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180604.202 EMBAUCHE JOURNALIER SAISONNIER EN HORTICULTURE

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Stéphane Lantin à titre de journalier saisonnier en horticulture

CONSIDÉRANT la nécessité de combler le poste vacant;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil recommande l'embauche de monsieur Ghislain Bertrand à titre de journalier saisonnier en horticulture.

Il est également résolu que cet employé soit régi par la convention collective des employés municipaux de la ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180604.203 EMBAUCHE – JOURNALIER TEMPORAIRE

REPORTÉ.

180604.204 EMBAUCHE – PRÉPOSÉ AU COMPLEXE SPORTIF

CONSIDÉRANT que le manque de ressources humaines au Service des loisirs a fait en sorte qu'une réorganisation au sein du service a dû être faite;

CONSIDÉRANT qu'un employé du complexe sportif a été relocalisé à l'aréna;

CONSIDÉRANT le processus d'embauche effectué en bonne et due forme;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil recommande l'embauche de monsieur Steeve Lambert à titre de préposé au complexe sportif à raison de 20 heures par semaine pour un remplacement temporaire d'une période indéterminée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180604.205 LE RENDEZ-VOUS QUÉBÉCOIS DU LOISIR RURAL À CHANDLER

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler a manifesté son intérêt pour recevoir le rendez-vous québécois du loisir rural;

CONSIDÉRANT que l'événement regroupe environ 150 participants du Québec;

CONSIDÉRANT que la Base plein air de Bellefeuille est un endroit de choix pour cette activité et que le site est disponible du 7 au 10 mai 2019;

CONSIDÉRANT que l'URLS a choisi la candidature de Chandler comme ville hôtesse;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu de mandater le Service des loisirs, de la culture et du récréotourisme pour organiser, en collaboration avec l'URLS, la 7^e édition du Rendez-vous québécois du loisir rural.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180604.206 SIGNATAIRE – PROTOCOLE POUR L'ACQUISITION DE STRUCTURES GONFLABLES WIBIT POUR LA PISCINE DU COMPLEXE SPORTIF DE LA VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT la résolution numéro 180507.163 autorisant la ville de Chandler à contribuer financièrement à l'achat de structures gonflables WIBIT selon la structure financière proposée;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller

Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil autorise monsieur Glenn Clément, directeur du Service des loisirs, de la culture et du récréotourisme, à signer tout document requis, pertinent et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180604.207 ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO V-211-2018 CONCERNANT UN EMPRUNT POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PISTE CYCLABLE, SECTEUR RUE DE LA PLAGE, QUARTIER CHANDLER

ANNULÉ.

180604.208 ADOPTION DU RÈGLEMENT V-212-2018 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE CHANDLER

ATTENDU QUE la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, impose entre autres aux municipalités locales de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux;

ATTENDU QUE la Ville de Chandler a adopté un code d'éthique et de déontologie le 13 janvier 2014 par le règlement V-171-2014;

ATTENDU QUE ce code d'éthique et de déontologie a subséquemment été modifié par l'ajout d'une disposition le 12 septembre 2016 par le règlement V-192-2016;

ATTENDU QUE la Ville de Chandler souhaite réviser ce code d'éthique et de déontologie et qu'un avis de motion a été donné à la séance extraordinaire tenue le 28 mai 2018;

ATTENDU QUE que les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement dans les délais prescrits par la loi, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture par le greffier ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil adopte le règlement numéro V-212-2018 concernant le code d'éthique et déontologie des élus municipaux de la ville de Chandler soit et est adopté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

180604.209 EMBAUCHE – MADAME KIM DUFFY – DIRECTRICE DU SERVICE DES FINANCES

CONSIDÉRANT l'évaluation écrite de rendement positive ajoutée au dossier de madame Kim Duffy suite à la période de probation représentant les six (6) mois consécutifs de travail à compter de la date d'embauche;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu de formaliser l'embauche de madame Kim Duffy à titre de directrice du Service des finances avec un statut d'employé permanent tel que mentionné dans la convention du personnel-cadre de la ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180604.210 RADIATION – PRÊT SITE MARY TRAVERS DITE : LA BOLDUC

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce Conseil recommande la radiation du prêt du site Mary Travers au montant de 7 750 \$ considérant la dissolution du conseil d'administration du site Mary Travers dite : «La Bolduc» Inc.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

180604.211 OCTROI DE CONTRAT – NETTOYAGE DE LA PLAGES, SECTEUR NEWPORT – ENTRETIEN PAYSAGER ET DÉNEIGEMENT GODIN

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil octroi le contrat de nettoyage de la plage, secteur Newport, à l'entreprise « Entretien paysager et déneigement Godin » pour un montant total 2 749.40 \$, toutes taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180604.212 SERVICE DES LOISIRS – SALAIRE INSTRUCTEUR ET ANIMATEUR TENNIS

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu d'autoriser la nouvelle tarification horaire de l'instructeur de tennis à 14 \$ et celle de l'adjoint-instructeur à 13 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180604.213 LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE - RECOMMANDATION DE PAIEMENT

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'équité salariale oblige les employeurs qui y sont assujettis à produire annuellement une déclaration de l'employeur en matière d'équité salariale, à réaliser un exercice d'équité salariale et d'évaluer le maintien une fois tous les cinq ans;

CONSIDÉRANT l'obligation de la Ville de Chandler de se conformer aux résultats d'évaluation du maintien de l'équité salariale produite par la Fédération Québécoises des Municipalités pour les années 2012 à 2015;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil recommande le paiement d'un montant total de 30 038.97 \$ aux personnes concernées par les résultats d'évaluation du maintien l'équité salariale réalisée par la FQM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180604.214 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Gaétan Daraïche propose la levée de l'assemblée à 20 h 26.

VILLE DE CHANDLER

Louisette Langlois
Maire

Roch Giroux,
Directeur général et greffier